



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
21 juillet 2026
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication
Quarante-troisième session
Genève, 30 septembre-2 octobre 2026
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en matière de comptabilité et d'information financière.
4. Connectivité entre l'information financière et l'information sur la durabilité.
5. Questions diverses :
 - a) Considérations relatives à la biodiversité dans la publication d'informations sur la durabilité ;
 - b) Considérations relatives au capital humain dans la publication d'informations sur la durabilité.
6. Ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session.
7. Adoption du rapport.



II. Annotations

Point 1

Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication est invité à élire un(e) président(e) et un(e) vice-président(e)-rapporteur/rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts dispose de trois jours ouvrables. Il est donc proposé que la première séance plénière, le mercredi 30 septembre 2026, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2 de l'ordre du jour) et à la présentation du point 3 de l'ordre du jour. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé du point 3 et à la présentation et à l'examen détaillé des points 4, 5 et 6. Le secrétariat de la CNUCED établira un calendrier indicatif des séances, dans lequel seront précisées les questions à examiner. Ce calendrier sera diffusé le premier jour de la session.

Document(s)

TD/B/C.II/ISAR/116 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en matière de comptabilité et d'information financière

3. En conclusion des délibérations de la quarante-deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts, les représentantes et représentants avaient proposé, comme premier point principal de l'ordre du jour, le thème des besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en matière de comptabilité et d'information financière. Le secrétariat de la CNUCED a donc établi un document de travail pour faciliter les délibérations du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur ce point de l'ordre du jour.

Document(s)

TD/B/C.II/ISAR/117 Besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en matière de comptabilité et d'information financière

Point 4

Connectivité entre l'information financière et l'information sur la durabilité

4. À la quarante-deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts, les représentantes et représentants ont proposé, comme deuxième point principal de l'ordre du jour de la quarante-troisième session, le thème de la connectivité entre l'information financière et l'information sur la durabilité. Le secrétariat de la CNUCED a élaboré un document de fond pour faciliter les délibérations sur ce point de l'ordre du jour.

Document(s)

TD/B/C.II/ISAR/118 Connectivité entre l'information financière et l'information sur la durabilité

Point 5**Questions diverses**

5. Au titre de ce point, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être assurer le suivi de sujets abordés pendant les sessions précédentes, notamment la prise en compte de considérations relatives à la biodiversité et au capital humain dans la publication d'informations sur la durabilité, l'état d'avancement de l'exécution de projets de coopération technique et des expériences récentes d'application par les États membres du guide pratique pour le développement de la comptabilité.

Point 6**Ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session**

6. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts débattrà de l'ordre du jour provisoire de sa quarante-troisième session en ayant à l'esprit l'issue des délibérations de sa quarante-deuxième session, de ses sessions antérieures et de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Point 7**Adoption du rapport**

7. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être adopter des conclusions concertées. Le/La Président(e) voudra peut-être établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité de la présidence après la clôture de la session. Il sera soumis à la prochaine session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.
